



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)

DU C.C.A.S. **PREFECTURE DE L'ISERE**

15 AVR. 2025

SECTION COURRIER

N° 04

L'an deux mil vingt cinq

Le neuf avril

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice	17
présents	10
votants	15
nombre de voix pour	15
nombre de voix contre	00
abstention	00
NPPV	00

Date de convocation du C.C.A.S. : 27 mars 2025

Présents : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOIS, BOURGEOIS, CARBONE, HEILLIETTE, SPALANZANI, LE BARRILLEC, THENO, M. BOIS.

POUVOIRS : Mme ANGLEYS (donne pouvoir à Mme SPALANZANI), Mme DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE), Mme HERA (donne pouvoir à M. BONNET), M. PISON (donne pouvoir à Mme THENOZ), M. MICHALINA (donne pouvoir à Mme BOURGEOIS).

OBJETS :

**Sortie Seniors
Du 14 mai 2025
Visites - restaurant**

Absent(e)s : Mmes BRULEBOIS-VIOTTO, HALLÉ.

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS propose une sortie à la journée le mercredi 14 mai 2025 :

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 15/04/2025

- Visite guidée du Château de Vaulserre à Saint-Albin-de-Vaulserre
- Déjeuner au restaurant Le Relais St Hubert à Burcin
- Visite Musée Archéologique de Paladru

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
16/04/2025

Le prix maximum de cette sortie est fixé à 60 € pour chaque participant. Il sera dégressif en fonction du quotient familial (grille annexée à ladite délibération).

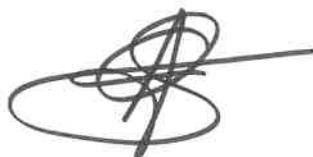
La ligne budgétaire est inscrite au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette délibération.

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire,
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président,
Dominique BONNET



ANNEXE

Grille tarifaire

Catégorie de Quotient Familial CAF	Déduction	Tarif
A de 0 à 338	-70%	18 €
B de 339 à 417	-70%	18 €
C de 418 à 522	-70%	18 €
D de 523 à 656	-70%	18 €
E de 657 à 823	-30%	42 €
F de 824 à 1033	-30%	42 €
G de 1034 à 1296	-30%	42 €
H de 1297 à 1500	-30%	42 €
I Supérieur à 1500 ou QF non communiqué*	0%	60,00 €

